CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80113** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2006

Raison sociale : TERH MONUMENTS HISTORIQUES CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/09/2025

Capital : 5 000

CHEMIN DES CARRIERES
27200 VERNON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2006B00174

Siret : 488 552 241 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 01 19345

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12440000016278681

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 627868/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 32 21 58 80 **Fax :**

Portable : 06 80 61 10 80

Responsabilité légale :
TERH HOLDING (989 734 538)

Site Internet : http://www.terh.fr

E-mail : contact@terh-patrimoine.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 259 325 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	4	14/11/2023
2392	Restauration de charpente du patrimoine	4	14/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025